

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 octobre 2011

de 9 h.30 à 16 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

à 12h15, Salle du Bicentenaire, étudiants du gymnase de Burier

Attention les points 3 et 4 seront traités à 14 heures

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président signale que le point 10 de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure, car M. le député Albert Chapalay a perdu son épouse et est donc excusé. Il est en pensées, ainsi que les autres membres du Grand Conseil, avec M. Chapalay. M. le Président souhaite un joyeux anniversaire à M. le député Roger Saugy.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Béatrice Métraux; Raphaël Mahaim. Motions: Fabienne Freymond Cantone et consorts; Valérie Schwaar et consorts. Postulats: Claude Schwab et consorts; Sylvie Progin et consorts; Marc-Olivier Buffat et consorts; Claude-Eric Dufour et consorts.</p>			
TRAITE	3.	(11_HQU_OCT) Heure des questions du mois d'octobre 2011, à 14 heures	GC		

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 octobre 2011

de 9 h.30 à 16 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	4.	<p>(385) Exposé des motifs et projets de - loi sur une assurance perte de gain maladie pour les bénéficiaires d'indemnités de chômage et - loi modifiant la loi du 5 juillet 2005 sur l'emploi (LEmp) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégoire Junod et consorts pour une assurance obligatoire perte de gain en cas de maladie dans le Canton de Vaud(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière sur le projet de loi sur l'emploi (LEmp) est acceptée par 115 oui, soit à l'unanimité. Art. 1 à 7a acceptés. Art. 19a: amdt Fiora-Guttman accepté à l'unanimité. Art. 19a amendé accepté. Art. 19b accepté. Art. 19c: amdt Fiora-Guttman à l'al. 2 in fine accepté à l'unanimité. Art. 19c amendé accepté. Art. 19d accepté. Art. 19e: amdt Fiora-Guttman à l'al. 1 lit. a accepté à l'unanimité. Art. 19e amendé accepté. Art. 19f: amdt Fiora-Guttman à l'al. 1 accepté à l'unanimité. Art. 19f amendé accepté. Art. 19g accepté. Art. 19h: amdt Fiora-Guttman à l'al. 2 accepté à l'unanimité. Amdt Fiora-Guttman à l'al. 3 accepté à l'unanimité. Art. 19h amendé accepté. Art. 19i à 19k acceptés. Art. 19l: amdt Rochat refusé par 67 non, 60 oui et aucune abstention. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 69 non et 59 oui et aucune abstention. Art. 19l non-amendé accepté par 71 oui, 5 non et 51 abstentions. Art. 19m à 26 acceptés à l'unanimité sans discussion. Art. 34: amdt Rochat à l'al. 2 lit. h accepté par 111 oui et 4 abstentions. Art. 34 amendé accepté à l'unanimité. Art. 35 et 36 acceptés. Art. 39: amdt Rochat à l'al. 4 refusé par 65 non, 51 oui et 1 abstention. Art. 39 non-amendé accepté par 69 oui, 12 non et 33 abstentions. Art. 66 à 86 acceptés. Fin du 1er débat.</p>	DEC.	Fiora-Guttman M. (Majorité), Rochat N. (Minorité)	
RENV-CE	5.	(11_INT_546) Interpellation Jean Christophe Schwaab - Le Conseil d'Etat compte-t-il intensifier sa fermeté face au travail au noir et à la sous-enchère salariale ? (développement)			
RENV-CE	6.	(11_INT_547) Interpellation Jean-Michel Dolivo - Sous-traitance, sous-sous-traitance, travailleurs détachés: les moyens mis en oeuvre par le Conseil d'Etat sont-ils à la hauteur des très très grave abus constatés ? (développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 octobre 2011

de 9 h.30 à 16 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	7.	(11_INT_548) Interpellation Catherine Roulet - Un accueil parascolaire pour tous les enfants (développement)			
RENV-CE	8.	(11_INT_549) Interpellation Sandrine Bavaud - "Vol spécial", un film documentaire de Fernand Melgar controversé. Comment se positionne le Conseil d'Etat (développement)			
RENV-CE	9.	(11_INT_550) Interpellation François Brélaz - Le Conseil d'Etat peut-il accepter que "Vol spécial" un film militant et manquant d'objectivité, soit présenté dans les écoles vaudoises ? (développement)			
RENV-T	10.	(11_POS_258) Postulat Albert Chapalay et consorts demandant au Conseil d'Etat de présenter un rapport explicite sur les besoins d'équipement en matériel roulant et aussi pour les infrastructures des chemins de fer privés avec, notamment, un plan d'investissement adapté (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			01/11/2011
RENV-COM	11.	(11_POS_259) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Mise en valeur de l'inventaire du patrimoine culinaire vaudois (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	12.	(11_MOT_140) Motion Bertrand Clot et consorts concernant l'installation sur sol vaudois de parcs éoliens (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	13.	<p>(429) Exposé des motifs et projets de lois (EMPD N° 1 du projet de budget 2012)</p> <p>- sur l'impôt 2012</p> <p>- modifiant la Loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI)</p> <p>- modifiant la Loi du 27 février 1963 concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LMSD)</p> <p>(2ème débat)</p> <p>(2ème débat) : Projet de loi sur l'impôt 2012 : art. 1 accepté. Art. 2 : amdt Favez (coefficient 155.5%; oui) est opposé à l'amdt Bonjour (coefficient 152.5%; non): l'amdt Bonjour est préféré par 68 non, 61 oui et 2 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 68 non, 65 oui et 2 abstentions. L'amdt Bonjour est ensuite refusé par 84 non, 39 oui et 13 abstentions. Art. 2 non amendé accepté. Art. 3 à 15 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi sur l'impôt 2012 est adopté par 69 oui, 32 non et 11 abstentions.</p> <p>Projet de loi sur les impôts directs cantonaux (LI) : art. 118: amdt Dolivo à l'al. 1 (retour à l'ancienne formulation) est refusé par 64 non, 43 oui et 11 abstentions. Art. 118 non amendé accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi sur les impôts directs cantonaux est adopté par 64 oui, 14 non et 33 abstentions.</p> <p>Projet de loi concernant le droit de mutation (LMSD) : art. 3 et art. 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi concernant le droit de mutation est adopté par 106 oui et 2 abstentions.</p>	DFIRE.	Grognuz F. (Majorité), Bonjour E. (Minorité), Favez J.M. (Minorité)	
TRAITE	14.	(11_INT_486) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun - TRIPAC (Tribunal de prud'hommes de l'administration cantonale) : quels motifs s'opposent à la publication des décisions rendues ?	DFIRE.		
TRAITE	15.	(11_INT_504) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consort - Pourquoi le Conseil d'Etat refuse-t-il de se soumettre à une décision de justice et joue-t-il la montre ?	DFIRE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 octobre 2011

de 9 h.30 à 16 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	16.	(11_MOT_144) Motion Cesla Amarelle demandant une augmentation substantielle des allocations familiales afin de soutenir le pouvoir d'achat des familles vaudoises (développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE sont refusés par 66 non, 64 oui et 3 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 69 non et 64 oui, si bien que la motion est classée.			
RENV-T	17.	(RI10_POS_205) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jean-Michel Dolivo et consorts concernant la mise en oeuvre de la stratégie fédérale sur la migration et la santé - ouvrir les offres de prévention et de promotion de la santé à la population migrante	DSAS.		01/11/2011
RENV-T	18.	(11_INT_481) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Vuillemin et consorts - Un service public de qualité ? Et si le service de facturation du CHUV s'en souciait comme d'une guigne ?	DSAS.		01/11/2011
RENV-T	19.	(390) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Dominique-Richard Bonny et consorts intitulé "Des médecins pour nos campagnes"	DSAS.	Roulet C.	01/11/2011
RENV-T	20.	(10_MOT_106) Motion Christa Calpini et consorts pour une rente-pont en faveur des seniors au bénéfice du revenu d'insertion	DSAS	Martinet P. (Majorité), Pache R. (Minorité)	01/11/2011
RENV-T	21.	(380) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Christine Chevalley et consort au sujet de la lutte contre les effets de seuil	DSAS.	Chatelain A.	01/11/2011
RENV-T	22.	(11_PET_069) Pétition "L'aide sociale doit tenir compte de la pension alimentaire que la personne verse pour ses enfants"	DSAS	Glutz F.	01/11/2011
RENV-T	23.	(11_INT_495) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts - Auto-délivrance : quand est-ce que la procédure mise en place par la commission d'éthique du CHUV va-t-elle être respectée ?	DSAS.		01/11/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 octobre 2011

de 9 h.30 à 16 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	24.	(351) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats Maximilien Bernhard et consorts pour un bilan de la politique cantonale en matière de prévention et de lutte contre les toxicomanies et Philippe Leuba et consorts demandant l'adoption d'un cadre légal interdisant ou tout au moins régissant la pose et le recours aux distributeurs de seringues destinées aux toxicomanes	DSAS.	Ducommun P.	01/11/2011
RENV-T	25.	(418) Exposé des motifs et projet de décret transférant l'entier du patrimoine de l'EMS Soerensen d'un fonds au bilan de l'Etat dans la comptabilité du CHUV(1er débat)	DSAS.	Grognez F.	01/11/2011
RENV-T	26.	(RI10_POS_198) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Philippe Ducommun et consorts concernant la défibrillation rapide et la mise en place d'un réseau de premiers répondants	DSAS.		01/11/2011
RENV-T	27.	(06_INT_358) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Feller relative à la réorganisation de l'office des écoles en santé (ODES) initiée par la cheffe du département de la formation et de la jeunesse et le chef du département de la santé et de l'action sociale.	DSAS.		01/11/2011
RENV-T	28.	(402) EMPD accordant un crédit d'ouvrage de CHF 4'200'000 pour la restructuration des bâtiments, deuxième étape, de la Haute Ecole pédagogique du Canton de Vaud (HEP-VD) à Lausanne(1er débat)	DFJC.	Poncet G.	01/11/2011
RENV-T	29.	(414) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats - Jean-Marie Surer et consorts au nom du groupe libéral visant à rebondir pour montrer aux Vaudois leur patrimoine des Beaux-Arts (08_POS_104) - Cesla Amarelle et consorts au nom du groupe socialiste - Le Musée cantonal des beaux-arts mérite un nouveau projet (08_POS_105)	DFJC.	Cachin J.F.	01/11/2011
RENV-T	30.	(11_MOT_131) Motion Nicolas RoCHAT et consorts concernant les restrictions des conditions d'accès pour l'enseignement de la culture générale (ECG) au sein des écoles professionnelles (ECEP) vaudoises	DFJC	Grobéty P.	01/11/2011
RENV-T	31.	(392) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jacques Nicolet et consorts demandant si les fonctions de cantonniers, employés de voirie ou employés communaux ne méritent pas l'obtention et la reconnaissance d'un véritable CFC	DFJC.	Bally A.	01/11/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 octobre 2011

de 9 h.30 à 16 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	32.	(10_INT_464) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Eric Bonjour- Dysfonctionnement permanent ou écart passager dans un institut subventionné?	DFJC.		01/11/2011
RENV-T	33.	(11_POS_240) Postulat Pierre Zwahlen et consorts en faveur de la formation de base des adultes	DFJC	Amstein C.	01/11/2011

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :